

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

et des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE
paraissant le Samedi - Tirage 19.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.
Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.95 - 157.47
Chèques Postaux Nantes 6.015



L'HEURE D'ETE sera rétablie dans la nuit du samedi 18 au dimanche 19 avril. L'heure d'hiver sera remise en vigueur du 3 au 4 octobre.

A PARIS : Le Concours central hippique aura lieu au Grand Palais des Champs-Élysées du 21 mars au 12 avril. Plus de 450 chevaux sont engagés dans les classes de selle et d'attelage ; le nombre des épreuves d'obstacles sera très supérieur à l'an dernier.

MACHINES A GREFFER : Un concours de machines à greffer la vigne aura lieu à l'Ecole de Viticulture de Beaune (Côte-d'Or) le dimanche 29 mars, à 8 h. 30.

A MELUN (Seine-et-Marne) se tiendra, les 18 et 19 avril, le Concours spécial de la race ovine de l'Île de France, ouvert à tous les animaux inscrits au Flock-Book.

LE XIII^e CONGRES DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE, se tiendra à Vichy du 7 au 10 Mai. A l'ordre du jour figurent les questions suivantes : Les œuvres sociales des associations agricoles. Le commerce des produits agricoles. Les chemins ruraux.

QUELLE PONDEUSE ! M. Clark, fermier à Mornington (Victoria), possède une poule qui pond 225 œufs par semaine en 220 jours. Quand elle fait grève un jour, elle se fait pardonner en en pondant deux ou trois le jour suivant !

LE TRANSPORT DES FLEURS par avion se développe en Allemagne. 40.000 kilos ont été ainsi transportés en 1929, et en 1930 ce chiffre est en augmentation de 50 %.

Ne détruisons pas certains Oiseaux

Voici leur œuvre :

L'hirondelle et le martinet nettoient l'atmosphère des insectes ailes qui la violent et l'envahissent.

Le rouge-gorge poursuit le cousin et les diptères.

La fauvette chasse les mouches.

La mésange et la pie mangent les parasites des arbres.

Le héron défend l'espèce bovine des mouches, des taons et des tiques.

La cigogne se nourrit de reptiles.

La buse et le hibou détruisent chacun annuellement 500 rats, souris, mulots et taupes.

Le pic nettoie les parties pourries des arbres des insectes qui y logent.

La caille, le râle et le perdrix mangent les vers de terre, tandis que le coucou se contente des chenilles.

Le merle s'attaque aux colimaçons et aux limaces.

La grive, l'étourneau purgent les jardins des insectes nuisibles et en particulier des sauterelles.

Le vanneau est l'ennemi acharné des tares destructrices.

L'alouette s'attaque aux vers gris, aux grillons et aux œufs de fourmis.

Il faut annuellement à une conve de troglodytes un ordinaire de cent cinquante-six mille chenilles.

Apprenons aux enfants... et à certaines grandes personnes, l'utilité de ces oiseaux pour empêcher la destruction.

UN BON SYNDICAT NE SE CONTENTE PAS DE LIRE LE BULLETIN, IL EST AUSSI UN PROPAGANDISTE DE NOS ORGANISATIONS SYNDICALES.

Vendre son Blé

Grâce aux énergiques interventions des Syndicats agricoles, et à celles de l'organisation qui nous groupe et synthétise leurs revendications, l'Association générale des Producteurs de blé (15, rue du Louvre, à Paris), nous jouissons, au milieu d'un marché mondial effondré, des cours rémunérateurs cherchés à 170-175 le quintal.

Nous avons obtenu ce résultat grâce au droit de 80 francs et surtout grâce au décret obligant le mûnier à n'utiliser que 10 % de blés exotiques dans ses mélanges.

Sachons bien, en effet, que même avec les 80 francs, les Manitoba n° 1 ne valent que 150 francs, les Plata 145 francs rendus moulin. Marge de 25 francs au-dessous des nôtres. De plus ces blés exotiques de qualité, il faut l'avouer, supérieure à ceux de notre triste récolte de 1930, nous seraient de beaucoup préférés, si on pouvait les utiliser en plus grande quantité.

Malheureusement en ce moment bien que des greniers soient encore munis, la marchandise sur la campagne se cache, on en trouve peu sur le marché, tout au moins difficilement.

La raison. C'est que le cultivateur, espérant des hausses sans cesse plus élevées, refuse de vendre. Qui aura le dernier sac vendra à n'importe quel prix, pense-t-il.

C'est un raisonnement bien rudimentaire dans la situation mondiale actuelle.

Pensons que les moulins doivent être approvisionnés, qu'il faut du pain, du pain quotidien, et que déjà

la minoterie de certains départements-pays producteurs se dit dans la gêne. Faisons attention. Un petit décret, et tout l'édifice est par terre en cinq minutes.

Aussi notre président de l'Association générale des Producteurs de blé, notre ami et camarade le distingué M. Remond, d'accord avec M. Tardieu, jette-t-il un véritable cri d'alarme.

Vendez votre blé, nous disent-ils ? Ne résistez plus aux offres actuelles, n'attendez pas une hausse chimérique. Approvisionnez la nation suivant ses besoins.

Qu'arrivera-t-il si le pain manque quelque part ou monte encore ?

Le Gouvernement sera obligé de modifier droit et décret si péniblement obtenus, le blé étranger rentrera à flot en France, et... le 1930 de médiocre qualité, auquel nous sommes arrivés à faire présentement une place, ne s'achètera plus du tout, même à un prix inférieur.

Et puis, ne se constituera-t-il pas des stocks ? Nous les retrouverons à la récolte prochaine arrêtant la vente des froments nouveaux.

L'entêtement sans fin des vieux vendeurs actuels pourrait bien être payé par la masse des producteurs de 1931. Pour avoir voulu tout gagner on aura tout perdu.

Que voulez-vous que nous plus dévoués avocats répondent à un Ministre du Commerce qui ouvrira les portes de moulins vides ? Rien. Qu'on se le dise.

DE CAMIRAN.

Président du Syndicat des Agriculteurs.

A Saint-Philbert-de-Grandlieu

L'Assemblée Générale de la C.G.V.C.O.

Dimanche dernier, 15 mars, la C.G.V.C.O., groupe de la Loire-Inférieure, tint son assemblée annuelle à SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU. Après les belles réunions viticoles de Nantes, Vertou, Vallet, Le Loroux, il était nécessaire de choisir ce beau chef-lieu de canton — qui produit d'excellents muscadets et gros-plants — pour tenir les assises de notre Confédération et montrer par là même qu'elle s'intéresse à tous les vigneron du département, producteurs de tous cépages et qu'elle défend au mieux leurs intérêts.

L'an prochain, l'assemblée se fera à Ancenis et mettra en honneur les vins des coteaux de la Loire.

Un soleil magnifique brilla toute la journée. De toutes les communes environnantes et même des communes très éloignées, des vigneron, des délégués de nos groupements viticoles s'étaient donnés rendez-vous à Saint-Philbert et se pressaient dans la vaste Salle des Eaux, mise très aimablement à notre disposition.

La séance est ouverte à 9 h. 15, par M. de la Robrie, le très sympathique maire, qui préside, entouré de M. Linyer, sénateur, maire de Loroux, membre de la Commission interministérielle de la Viticulture ; de M. de Camiran, président de la C. G. V. C. O. en Loire-Inférieure ; de M. Paul Garnier, l'actif secrétaire général de la Confédération ; de M. Louis Lefevre, président de l'Office agricole ; M. Chaquin, directeur des Services agricoles ; M. Déjolle, conseiller général et maire de Vallet ; M. Fleury, conseiller général ; M. Mahot, maire de la Chapelle-Heulin ; MM. Choblet et Fauré, du Syndicat des Agriculteurs.

M. DE CAMIRAN expose tout d'abord pourquoi nous venons ce jour à Saint-Philbert, puis il présente les excuses de MM. de la Gournerie, maire de Saint-Herblain ; Dugasset, maire de Gorges ; Dutertre de la

Condre, maire de Machecoul, et Me. Choblet, le très dévoué administrateur de la Confédération, retenu par une maladie.

Parlant de nos besoins financiers, il passe la parole à M. Choblet, pour la lecture et l'approbation des comptes de la Confédération. Le total des recettes s'élève à 11.693 francs ; le total des dépenses à 9.666 fr. 55, soit un excédent de recettes de 2.026 fr. 45, venant s'ajouter à l'excédent de 1929, qui était de 4.385 fr. 60, d'où un total en caisse de 6.417 fr. 05 pour notre groupe. Ces comptes sont approuvés à l'unanimité.

M. de Camiran présente alors M. Paul Garnier, notre dévoué défenseur à la Commission interministérielle de la Viticulture, et lui donne la parole.

M. GARNIER nous dit le plaisir qu'il éprouve à se trouver parmi nous en Loire-Inférieure — qui n'est inférieure que de nom — et il rappelle que nous avons la préoccupation de défendre non seulement le Muscadet, qui peut se défendre lui-même, mais encore nos gros-plants et tous nos bons hybrides, en un mot l'ensemble de notre viticulture.

Parlant de la situation critique des vigneron du Midi, région à monoculture et de l'action de la C.G.V., M. Garnier nous invite à nous grouper et à faire acte de solidarité en prenant une part active à toutes les manifestations de défense professionnelle.

De plus en plus nous sommes concurrencés par les vins du Midi et de l'Algérie, pays à grosse production, plus favorisés que nous par le climat, les traitements moins nombreux, etc., nous risquons même un jour d'être évincés de notre propre marché ! Des milliers d'hectares de vignes nouvelles sont plantés mécaniquement en Algérie.

(Lire la suite en 2^e page.)

Un Brin de Causette...



A nuit, au coin du feu, quand le boulot est terminé, c'est moi qui fais la lecture du journal à mère Jeannot, pendant qu'elle tricote. — Voyons ce soir, que y a de neuf ? Bien que détenu, le banquier Oustrie préside des Conseils d'administration...

— La mère Hanna, du coup, est tombée dans les oubliettes !

— Une grave affaire de trafics de carnets médicaux (encore du propre). Jaloux, un chauffeur blesse sa femme de cinq coups de revolvers. Mlle Europe perd un procès ; elle avait vu sa photographie...

— Ça lui en fera une belle jambe. — Tiens ! une p'tite scène conjugale : Une femme verse de l'huile bouillante sur son mari endormi ! On dit que c'est en faisant des beignets aux pommes, ça l'avait inspirée. Elle accuse son mari de point être fidèle. « Elle est plus à plaindre qu'à blâmer, répond l'ébouillant ; je refuse de porter plainte ; mon seul désir est de reprendre la vie commune avec elle. » Il n'a point froid aux yeux, c'est là !

— Espérons que ça lui portera bonheur.

— Le déficit budgétaire ; on parlait de deux milliards. Le prochain assaut contre le Cabinet (pourquoi point l'assiette au beurre ?). Disparition d'une jeune fille de dix-huit ans. Econduit un Polonais tue une de ses compatriotes. Les guichets de la banque Foutiloux-Plafond ont été fermés hier. Décidément c'est la série !

— T'as pas vu qu'une banque nantaise avait fermé ses guichets ?

— Si j' l'on point vu, ma pauvre femme ? V'là deux ans à t'heure — ouï le 16 mars 1929 — que père Jeannot prédisait ça dans sa p'tite causette. Je mettons en garde les cultivateurs de la Loire-Inférieure... et on dira encore que j'raconte des blagues ! Tiens, on parle du pain chimique : trois minotiers de la Somme sont acquittés.

— Si c'était une fermière qu'aurait mis de l'eau dans son lait, elle aurait écopé six mois de prison et 5.000 francs d'amende !

— « Selon que vous soyez puissant ou misérable... » c'est Victor Hugo qu'a écrit ça ? Allons bon, on parle de majorer de 15 % le taux de l'impôt sur le revenu ! Un chauffeur de taxi attaqué et dévalisé par un client. Un soldat du 4^e génie tue son amie et se fait sauter la cervelle.

Mlle Joséphine Becker a été couronnée reine des Colonies à l'Exposition coloniale. A Parthenay, un cultivateur égorge sa femme et se suicide.

A Châteaun-Thierry, un gendarme de 14 ans tente de poignarder une bouclière, son ancienne patronne. A Avesnes, une jeune fermière écorse la tête de son nouveau-né contre la pierre du foyer !... Un mineur, père de neuf enfants, tente de faire périr sa famille avec une cartouche de dynamite.

— Arrête, arrête, mon pauvre Jeannot, en v'là assez de crimes, de vilaines choses ! Tu vas nous faire rêver à tout ça.

— Manger de la morue, c'est sain et rafraîchissant...

— Allons nous coucher, j'te dis !

— En v'là t'y une jolie époque, mère Jeannot : des vols, des scènes de ménage, des scandales financiers, des banques qui ferment leur guichet... des flibustiers qu'ouvrent le rideau !

MAÎTRE JEANNOT.

Voyez en 2^e page la liste des MAISONS DE COMMERCE accordant des Remises à nos Adhérents

Le bon Porc pour le Charcutier et l'Éleveur

Le marché du porc a été caractérisé en France, en 1930, par deux faits marquants :

D'une part, les cours du porc sur pied, qui avaient atteint à la Villette fin février au kilo vif 10,10, en première et 9,30 en seconde qualité, tombent respectivement en fin d'année à 7,10 et 6,50.

D'autre part, les entrées en France de porcs étrangers et particulièrement allemands, hollandais et italiens, atteignent des proportions considérables, puisque, au 1^{er} décembre, plus d'un demi-million de porcs, soit vivants, soit abattus, ont déjà passé nos frontières.

Pourquoi ces importations massives ? Y avait-il vraiment un déficit de notre production nationale ? A notre avis, le contraire serait plus exact. Les apports sur les marchés de porcs en France ont été plus importants que les années précédentes et il est absolument certain que l'on a élevé et engraisé beaucoup plus de porcs en 1930 dans toutes les régions pour utiliser les abondantes matières nutritives de tous genres qui trouvaient là un débouché tout indiqué.

Il y a donc autre chose. D'abord, il y a ce fait que la crise n'a pas été particulière à la France. L'abondance de nourriture était générale en Europe et la conséquence a été analogue dans tous les pays : production intensive de porcs, d'où encombrement des marchés, baisse de 25 à 35 % suivant les cas et nécessité de se débarrasser d'excédents trop lourds en les écoulant chez les voisins. Cela explique les exportations de l'Allemagne, particulièrement surproductrice et qui aidait ses producteurs par l'attribution de primes ; des Pays-Bas, toujours encombrés et surtout à l'autonomie, de porcs qui ne trouvent plus de débouchés à Londres et que l'on envoie à Paris pour s'en débarrasser à n'importe quel prix ; et de l'Italie qui devait, elle aussi, exporter à tout prix pour des raisons économiques intérieures.

Mais si cela explique, au point de vue international, l'envasement du marché français par les porcs venus de l'étranger, il reste à faire comprendre pourquoi tous ces animaux se sont vendus chez nous avec la plus grande facilité, et souvent de préférence aux porcs français.

La raison principale donnée par les « gargots » ou marchands de porcs en gros de Paris qui vendent chaque année un million de porcs environ, est que beaucoup des porcs fournis par la production française ne remplissent pas les conditions nécessaires pour s'adapter à la demande actuelle.

Justifiée ? N'est-elle pas influencée dans une certaine mesure par l'intérêt des commerçants qui trouvent leur avantage à vendre des porcs étrangers et en proclament la nécessité pour éviter des mesures destinées à restreindre les importations ? En un mot, y a-t-il, ou on non, crise de qualité ?

Avant de répondre, nous avons tenu à consulter les représentants qualifiés des utilisateurs de porcs, c'est-à-dire l'Union des Fabricants de salaisons, saucissons et charcuterie en gros et le Syndicat de la Charcuterie. Notons en passant que 90 pour 100 de la production porcine française sont utilisés par les fabricants de conserves.

La réponse des charcutiers détaillants est courte et précise : « En ce qui concerne Paris, il est essentiel à tous points de vue que nous ayons des porcs maigres et très en viande, d'un poids moyen de 90 à 100 kilos vifs. » Ils ajoutent que la clientèle prend de moins en moins de gras, que toutes les charcuteries sont encombrées de saindoux et de lard gras et qu'il est nécessaire d'amener les méthodes d'élevage en conformité

avec les exigences du public. Ils signalent enfin que les races les plus appréciées à Paris sont la Craonnaise et la Vendéenne, et que certains demandent également les porcs normands et mancaux.

Nous signalons également à l'appui de cette opinion une correspondance échangée au printemps dernier entre le bureau de la Chambre d'Agriculture du Sud-Ouest et le Syndicat de la Charcuterie de Toulouse, visant à orienter le producteur vers le porc de charcuterie ou porc à viande, en raison de la mévente des graisses dues aux introductions massives de saindoux américains, à l'emploi généralisé des graisses végétales, aux régimes médicaux et à l'abandon des marchés de porcs engraisés prématurément.

De cet échange de vues, il semblerait résulter que, pour la région du moins, il importait de modifier les méthodes de production par l'utilisation du Large-White, porc d'un gros rendement en viande, avec un minimum de graisse, et arrivant à peser 100 kilos à six mois. Il y a naturellement certaines conditions à observer : le régime alimentaire en particulier doit être très surveillé, bien équilibré ; les légumineuses, les tourteaux ou le petit-lait doivent y apporter l'azote nécessaire que les grains ne peuvent fournir en suffisance.

Considérés comme matière première industrielle, le porc doit a priori remplir les mêmes conditions que les deux débouchés sont complémentaires. Voici ce que répond à ce sujet M. Géo Foucault, secrétaire général de l'Union des fabricants de conserves, qui a rapporté la question au Congrès du porc en novembre 1928.

« Les animaux qui nous sont nécessaires doivent avoir des filets épais, des jambons ronds et aussi lourds que possible, car l'éleveur ne doit pas perdre de vue qu'un porc ne vaut pour notre industrie que selon le prix auquel peuvent se revendre les principaux morceaux : filets et jambons. »

Il faut des animaux qui, en hiver, ne pèsent pas plus de 90 à 95 kilos, car à cette saison un animal plus lourd serait trop gras. — En été, le poids peut atteindre 110 kilos.

En somme, les éleveurs qui voudront vendre à un prix rémunérateur pour les usines de salaisons doivent s'efforcer de produire des porcs de 100 kilos vifs environ, sans graisse.

En ce qui concerne la répartition par provenances, les porcs les plus appréciés pour la fabrication sont les Vendéens, nourris à la pomme de terre, les porcs de la Sarthe, certains bretons des alentours de Rennes, et les Normands. Ceux du Centre manquent en général de filets.

Pour le saucisson, les porcs plus lourds du Limousin, d'Auvergne et de la région de Lyon, conviennent assez bien, à la condition de ne pas être abattus trop jeunes.

En attendant de répondre, nous avons tenu à consulter les représentants qualifiés des utilisateurs de porcs, c'est-à-dire l'Union des Fabricants de salaisons, saucissons et charcuterie en gros et le Syndicat de la Charcuterie. Notons en passant que 90 pour 100 de la production porcine française sont utilisés par les fabricants de conserves.

La réponse des charcutiers détaillants est courte et précise : « En ce qui concerne Paris, il est essentiel à tous points de vue que nous ayons des porcs maigres et très en viande, d'un poids moyen de 90 à 100 kilos vifs. » Ils ajoutent que la clientèle prend de moins en moins de gras, que toutes les charcuteries sont encombrées de saindoux et de lard gras et qu'il est nécessaire d'amener les méthodes d'élevage en conformité

Surtout ne t'en fais pas... le docteur a dit qu'il allait te donner un nouveau sérum qui, à présent, réussit très bien chez les singes.

Enfin, au point de vue de l'alimentation, le salaisonnier accorde ses préférences aux porcs nourris à l'orge et à la pomme de terre.

La question de la nourriture est d'ailleurs, en cette matière, au moins aussi importante que la question de race.

Pomme de terre et topinambour donnent de bons résultats, mais à la condition d'être combinés avec du tourteau ou tout autre aliment azoté.

Les grains poussent plus à la graisse qu'au muscle. Là encore, un complément azoté doit intervenir.

Quant aux résidus de laiterie, beurrerie et fromagerie, de plus en plus employés dans les grandes régions laitières françaises, ils donnent d'excellents résultats à la condition de n'entrer dans la ration qu'en proportion modérée avec la pomme de terre ou les farines, par exemple.

Telles sont les précieuses indications que nous donnent les représentants autorisés de la demande. Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'intérêt élémentaire qu'il y a pour les éleveurs et engraisseurs de porcs, à tenir compte de ces avis éclairés, non seulement pour des raisons nationales, mais aussi pour s'assurer la rémunération à laquelle ils ont droit.

C'est donc un appel pressant que nous adressons aux producteurs de porcs français afin qu'ils réalisent cette adaptation nécessaire, en vue de laquelle nous sommes prêts à les aider dans la mesure de nos moyens.

Enfin, au point de vue de l'alimentation, le salaisonnier accorde ses préférences aux porcs nourris à l'orge et à la pomme de terre.

La question de la nourriture est d'ailleurs, en cette matière, au moins aussi importante que la question de race.

Pomme de terre et topinambour donnent de bons résultats, mais à la condition d'être combinés avec du tourteau ou tout autre aliment azoté.

Les grains poussent plus à la graisse qu'au muscle. Là encore, un complément azoté doit intervenir.

Quant aux résidus de laiterie, beurrerie et fromagerie, de plus en plus employés dans les grandes régions laitières françaises, ils donnent d'excellents résultats à la condition de n'entrer dans la ration qu'en proportion modérée avec la pomme de terre ou les farines, par exemple.

Telles sont les précieuses indications que nous donnent les représentants autorisés de la demande. Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'intérêt élémentaire qu'il y a pour les éleveurs et engraisseurs de porcs, à tenir compte de ces avis éclairés, non seulement pour des raisons nationales, mais aussi pour s'assurer la rémunération à laquelle ils ont droit.

C'est donc un appel pressant que nous adressons aux producteurs de porcs français afin qu'ils réalisent cette adaptation nécessaire, en vue de laquelle nous sommes prêts à les aider dans la mesure de nos moyens.

Henri Rouy,

Ingénieur agronome, Secrétaire de l'Association générale des producteurs de viande.

PRESENTER DES ADHERENTS, C'EST LEUR RENDRE SERVICE ; C'EST AUSSI SERVIR LA CAUSE AGRICOLE QUE NOUS DEFENDONS ET SERVIR PAR LA MEME SES INTERETS.

Les prix de la Viande et du Bétail

Lors de la dernière session extraordinaire du Conseil général, M. le Marquis de Sesmaisons, comme représentant de la Chambre d'Agriculture de la Loire-Inférieure et conseiller général, a proposé le vœu suivant, au vote de l'Assemblée :

« Considérant la baisse anormale des animaux de boucherie, par l'introduction massive du bétail étranger ; bœufs roumains, porc hollandais et allemands ;

« Considérant que cette baisse ne profite nullement au consommateur ;

« Considérant que cette introduction d'animaux n'est encore qu'à ses débuts ;

« Considérant que la trichinose, qui avait disparu en France, commence à réapparaître ;

« Emettent le vœu :

1° Que l'introduction du bétail étranger en France soit enrayée au moyen de très fortes taxes à l'importation, notre cheptel national étant reconstruit et assurant tous les besoins ;

2° Que tous les moyens de nature à assurer à notre élevage des débouchés réguliers, soient étudiés d'extrême urgence ;

3° Que le présent vœu soit adressé immédiatement aux députés et sénateurs de la Loire-Inférieure et à M. le Ministre de l'Agriculture qui a déjà donné tant de preuves de sollicitude pour les intérêts agricoles. »

M. Le Couvello soutient le vœu de M. de Sesmaisons, faisant remarquer combien la politique douanière a pu faire tort à l'agriculture en différentes circonstances.

Le vœu est adopté.



A Saint-Philbert-de-Grandlieu L'Assemblée Générale de la C.G.V.C.O.

(Suite de la 1^{re} page)

On peut craindre que les importations algériennes passent de 13 à 15, 18 ou 20 millions d'hectolitres, ce qui créerait une mévente dont nous serions les premières victimes. Ajoutons à cela les importations de vins espagnols et grecs, qui sont produits à des prix très bas, les salaires étant très minimes dans ces pays.

Contre ces importations étrangères, nous sommes désarmés, malgré nos démarches et nos interventions. Le gouvernement a conclu des accords commerciaux avec diverses nations, accords établis souvent à notre désavantage, parce que nous n'étions pas suffisamment groupés, suffisamment forts. C'est l'Agriculture et la Viticulture qui en font actuellement les frais !

Même si nous réglions la question des contingents de vins étrangers, il resterait encore les importations algériennes. Certains vigneron du Midi auraient voulu contester ces vins d'Algérie. Nous avons déjà dit que la chose était impossible et expliqué les raisons de ce désaccord entre le Midi et l'Algérie. D'où le fameux PROJET DE LOI sur la Viticulture française, qui sera discuté bientôt au Parlement.

M. de Camiran s'occupe alors successivement en revue les principaux chapitres de ce projet, déjà maintes fois remanié et qui a été bien des viticulteurs : *Taxe sur les hauts rendements* dépassant 100 hectolitres (qui ne nous atteindra pas en Loire-Inférieure) ; *taxe sur les plantations nouvelles*, 5.000 francs par hectare et par an. Toutefois, l'article 2 prévoit une série d'exceptions pour le fermier qui fait du vin pour sa consommation, pour les replantations, etc. M. Barthe envisage l'autorisation de pouvoir planter 4 ou 5 hectares tous les dix ans. A vrai dire, l'article sous cette forme est inadmissible et sera sans doute repoussé.

L'orateur parle ensuite du *bloqueo des vites*, en année de surproduction ; de la libre visite des chais, qui soulève chez nous des protestations. Le problème est grave et compliqué. M. Garnier invite les viticulteurs à y réfléchir, en tenant compte de leurs intérêts particuliers et des positions du moment.

M. Garnier justifie l'existence et l'action de notre C.G.V.C.O. Notre Bulletin du 28 février dernier en a résumé les efforts et les résultats encourageants obtenus au cours de 1930. Aucun cultivateur ne peut rester chez lui indifférent ; il doit aujourd'hui se grouper au sein de son association. Le problème viticole est un problème national et même international. Les autres pays sont mieux organisés au point de vue coopératif ; nous avons encore beaucoup à faire pour les imiter et sauvegarder nos intérêts les plus chers.

M. DEJOIE, maire de Vallet, et administrateur de la Confédération, insiste sur la nécessité d'améliorer la qualité de nos vins pour sauvegarder notre viticulture. Les vins bien vinifiés, gardant leur originalité, auront seuls leur cours. Il faut suivre pas à pas la vinification, éviter les mauvaises fermentations, savoir souler, coller, chapatiser certaines années. Tout ceci est nécessaire ; nous avons beaucoup à apprendre. La Station Agronomique de la Loire-Inférieure peut nous guider ; son maître, M. Andouard, est une célébrité ; ses conseils sont désintéressés, on ne va pas assez le consulter pour suivre la vinification.

M. de Camiran s'associe pleinement à ce que vient de dire M. Dejoie et fait à son tour l'éloge de M. Andouard, directeur de la Station Agronomique, à Nantes.

La parole est à M. LINDER, qui remercie les orateurs et tire magistralement la conclusion de cette séance. Le Gouvernement a entendu les réclamations des producteurs de vins, de blé, de viande, de lait, de lin, de chanvre, de vin... le Midi s'est fait entendre ; nos vignerons du Centre et de l'Ouest doivent eux aussi se grouper autour de leur Confédération. La crise tient à deux causes : production abondante — consommation restreinte.

M. Linder parle de son voyage l'an dernier en Algérie et au Maroc, où il a été effrayé à l'aspect des milliers et des milliers d'hectares de vignes, s'étendant à perte de vue. Comment allons-nous nous défendre contre cette marée ? Il faut lutter non seulement contre l'étranger, mais contre nous-mêmes. Dans le Midi, les chais sont pleins, ils regorgent de deux années de production. En 1930, la nature est venue au secours du Gouvernement ; nous avons eu mildiou, cochylis, etc... solution temporaire, mais la crise n'en existe pas moins. Le projet de loi comporte des dispositions critiquables, mais il nous touchera peu dans notre région à polyculture.

Nous pouvons envisager l'avenir avec confiance, si nous restons unis ; nous serons plus puissants. Etre représentés et défendus à la Commission interministérielle de la Viticulture constitue déjà un beau résultat. Que chacun fasse le nécessaire, et pour maintenir une bonne réputation, soignons nos vins, nos intérêts seront sauvegardés ; nous travaillerons aussi à la prospérité générale française !

De vifs applaudissements répondirent aux différents orateurs. M. de la Robrie les remercia au nom de tous, et M. de Camiran, au nom de la C.G.V.C.O. remercia le maire du bon accueil fait aux congressistes à Saint-Philbert.

La séance est levée à 11 heures. Dehors le soleil brille et met les cœurs en fête. On va goûter les vins en attendant l'heure du Banquet. Puisse durer ce beau soleil et nous donner en 1931 une vendange égale en qualité à celle de 1928 !

R. FAIVRE.

HUILES et GRAISSES

Nous pouvons fournir à nos Adhérents huiles et graisses de première qualité, marchandise rendue franco toutes gares. Les bidons de 25 et 50 litres sont facturés 25 et 30 fr. et repris, si retournés franco à l'usine, en bon état. Les fûts de 100 et 170 kilos sont gratuits, ainsi que les emballages de graisses.

Pour Machines Agricoles :

Demi-fluide	3 20	3 60	4 20
Epaissie	3 30	3 70	4 10
P ^r cylindre vapeur	4 70	5 10	5 50
Pour Mouvements	3 40	3 80	4 20
P ^r Transmissions	3 20	3 60	4 20

Pour écremeuses :

Demi-blanche	4 10	4 50	4 90
Blanche pure	4 60	5 00	5 40

Pour Moteurs et Autos :

Très fluide (Ford)	3 90	4 30	4 70
Fluide, 1/2 fluide	4 20	4 60	5 00
1/2 épaisse	4 50	4 90	5 30
Epaissie	5 20	5 60	6 00

Huile «Evergreen» toujours verte, supérieure. A demi-fluide et B. B. demi-épaisse

Huile de ricin pure

GRAISSE JAUNE EXTRA, 5 fr. la

boîte de 1 kgr. en vente au Syndicat, ou franco par 24 boîtes.

En fût de 100 kgr., 3 fr. 60 le kilo

Maisons de Commerce accordant des Remises à nos Adhérents sur présentation de leur carte

ALIMENTATION GAILLARD-BRIAND, Emile Poupard et C ^o , successeurs, rue d'Orléans, 13, et Ile-Gloriette, 17, Nantes. Remise 2 % (sauf sucres, sels, cristaux). AMEUBLEMENT FOURNIER-GUERIN, 4, place de la Duchesse-Anne, Nantes. Remise 5 %. NONDIN & FILS, 62, place Sainte-Elisabeth (près de la rue d'Erion). Remise 3 %. MAISON MAGOT, 54, rue du Marché, Nantes, neuf et occasion. Remise 5 %. AUTOMOBILES SOCIÉTÉ NANTAISE DES AUTOMOBILES PEUGEOT, 5, quai de l'Ile-Gloriette, Nantes. Remise 5 % aux syndiqués de la Loire-Inférieure sur fournitures directes, autres que voitures et pneumatiques. BAZAR GRAND BAZAR DE LA BOURSE, F. Poirier, 50, rue de la Fosse et place de la Bourse, Nantes. Remise 5 %. BIJOUTERIE-HORLOGERIE PAUL DIEDISHEIM, 2, rue Boileau, Nantes. Bijouterie, orfèvrerie, horlogerie. Remise 10 %. ANDRÉ FAGOT, 24, rue de la Marine, Nantes. Bijouterie, joaillerie. Remise 10 %. H. CHAPPELLE, 17, rue de la Barillerie, Nantes. Horlogerie, bijouterie, orfèvrerie. Remise 10 %. PAVIN-PISSOT, 11, rue de la Barillerie, Nantes. Horlogerie, bijouterie. Remise 10 %. H. LANGLOIS, 19, rue de la Marne, Nantes. Joaillerie, antiquités. Remise 10 %. BRODERIES A. CHAPEAU, 8, rue Mathélin-Rodier, Nantes. Broderies or, argent et soie. Ornaments d'Eglise, Bronzes. Orfèvrerie. Remise 10 %. CADEAUX AU PACHA, R. Jacob, 9, 11, 13, passage Pommeraye, Nantes. Articles p ^r fumeurs. Remise 10 %. MARQUINIERE, cadeaux et souvenirs. Remise 5 %. AU LOGIS BRETON, passage Pommeraye (galerie du milieu de l'escalier). Cadeaux et souvenirs : Remise 5 %. CHAPELLERIE CHAPELLERIE MERCIER, F. Chesneau, 8, place du Pilori, Nantes. Remise 10 %. TOURNÉ, chapelier, 39, rue de Verdun, Nantes. Remise 10 %. CHAPELLERIE DE LA BOURSE, 28, place de la Bourse, et rue Thurot, Nantes. Remise 5 %. P. BOUILLE, chapelier, 5, rue de la Fosse, Nantes. Remise 10 %. DELTY, chapelier, 21, rue Crébillon, Nantes. Remise 10 %. CHAUSSURES PERROUIN VICTOR, 6, rue de Feltre, Nantes. Remise 5 %. J. BRIAND, « Au Chat Botté », 4, rue de la Fosse, Nantes. Remise 5 %. CHAUSSURES LEGENDRE, 20, rue Contrescarpe, et « A la Renommée », place du Bon-Pasteur. Remise 5 %. CHAUSSURES ROGER, 2, rue de l'Echelle, Nantes (au bas des marches du Bon-Pasteur). Remise 5 %. MAISON CHARLES TESSIER, 5, rue de Feltre, Nantes (en face le marché). Remise 10 %. CHAUSSURES DRESSOIR , 7, rue Crébillon, Nantes. Remise 5 %. CHAUSSURES PAUL, 8, rue d'Orléans, Nantes. Remise 5 %. A. MARTIN, « Cordonnerie Moderne », 23, place du Bon-Pasteur, Nantes. Remise 5 % même sur les marques. CHAUSSURES RENÉ, 16, rue d'Orléans et Passage d'Orléans, Nantes. Remise 5 %. G. LETOURNEUX, 7, rue Guépin, Nantes. Remise 5 %. CHEMISERIE MAISON LE PEHIVE, Cambouliv, Succ ^r , 3, rue d'Orléans, Nantes. Chemisierie, lingerie, bonneterie et blanc. Remise 10 % (sauf sur marques et soldes). CHIRURGIEN-DENTISTE Ph. FIEUX, 13, rue Lafayette, Nantes. Remise 5 %. COURONNES MORTUAIRES A L'EGLANTINE, 1, rue du Moulin, Nantes. Remise 10 %. CYCLES L. CHAPIN, Cycles Peugeot, 1, rue Strasbourg, Nantes. Sur motos. Remise 3 %. Sur vélos. Remise 5 %. Sur accessoires. Remise 10 %. DOCKS DES CYCLES, ACTOS, MOTOS, 50, rue de la Fosse, Nantes (angle de la rue Jean-Jacques-Rousseau). Remise 5 %. DENTELLES PETIT JACQUES, 14, rue Crébillon, Nantes. Dentelles, broderies, mouchoirs, bonneterie. Remise 5 %. DROGUERIE DROGUERIE DU CHATEAU, P. Martinetty et C ^o , 10, quai du Port-Maillard, Nantes. Remise 3 à 5 % (sauf sur certains produits). ELECTRICITE A VIVANT & SES FILS, 6 bis, avenue Carnot, Nantes. Remise 5 %. FOURRURES FOURRURES CHARLES, 19, rue du Calvaire et 21, rue du Chapeau-Rouge, Nantes. Remise 5 % (sauf sur soldes). AU SINGE PERLE, 4, rue Franklin, Nantes. Fourrures, pelleteries. Remise 5 % sur l'importance de l'achat. PARFUMERIE SARRADIN, Parfumerie-Savonnerie, 7, rue de la Fosse, Nantes. Remise 5 % et timbres Nantais. PHARMACIE PHARMACIE LEMAITRE, 18, rue d'Orléans, Nantes. Remise 5 %. PHARMACIE DE LA PLACE ROYALE, H. Le Bonze. Tarif réduit (accordé aux assurés sociaux), même pour commandes adressées par Poste. GRANDE PHARMACIE DE PARIS, place Royale et rue d'Orléans, Nantes. Remise 5 % sur tous les produits (eaux minérales et produits à prix imposés exceptés). Remise 5 % par l'Optique de Paris sur les articles de lunetterie. PORCELAINES DUMIGRON, 9, rue de la Marne et 34, rue de l'Emery, Nantes. Porcelaines, faïences, cristaux, verreries, etc... Remise 5 %. QUINCAILLERIE L. DE ROUSIERS, 2, quai des Tanneurs, 1, place du Cirque, Nantes. Remise 5 %. TISSUS GEORGES GANUCHAUD & FILS.	La Caisse de Crédit Agricole se met « dans ses meubles » La Caisse régionale agricole de Crédit de la Loire-Inférieure, après avoir erré, au hasard de ses besoins croissants, de la rue des Arts à la rue du Musée et de la rue du Musée à la place de la Monnaie, vient de se mettre « dans ses meubles » ; elle a, désormais, pignon sur rue ! Ayant un capital de 1.500.000 francs et un fonds de réserve d'égale somme, elle a acheté, pour y installer définitivement ses pénates, la dépendance de l'ancien Hôtel de Bretagne aspectant sur la rue Beau-Soleil et la place Saint-Vincent, et, sans toucher aux lambris qui furent témoins de tant de banquets et de vins d'honneur, les administrateurs de la Caisse ont fait aménager les locaux ainsi acquis en vue de leur destination nouvelle. L'inauguration de ces locaux, qui eut lieu, hier matin, à l'issue d'une assemblée générale tenue à l'Hôtel de Ville, en la salle gothique, prit l'allure d'une véritable manifestation en l'honneur de la coopération et du crédit agricoles, grâce à la présence de M. Tardy, directeur général du Crédit national agricole, auquel s'étaient joints MM. de Camas, président de la Caisse de Crédit agricole du Morbihan ; Bonneau, directeur de la même Caisse ; Simon, directeur de la Caisse de Crédit agricole de la Vendée ; Châté, directeur de la Caisse de Crédit maritime du Finistère, et la plupart des présidents et secrétaires des Caisses locales de Crédit agricole de la Loire-Inférieure, etc. Avant de pénétrer dans le bâtiment où fonctionneront désormais les services de la Caisse régionale, M. Tardy dut couper un ruban aux couleurs du Mérite agricole, qui barrait la porte d'entrée. Entouré de MM. Bronkhorst, président de la Caisse de la Loire-Inférieure ; Hervouet et Giraud, vice-présidents ; Cormier, administrateur délégué ; Daully, Maurin, Bonfils, Leray, Aubron, Garnier, Michel, administrateurs, et Foucault, commissaire aux comptes, M. Tardy accueillit alors quelques invités : MM. Vieillescase, secrétaire général de la Loire-Inférieure, représentant le Préfet empêché ; Danguy, directeur honoraire, et Chaquin, directeur des Services agricoles du département ; Deniaud, chef du Service de la documentation à la préfecture ; Louis Lefevre, maire de Chéméré, président de l'Office agricole départemental ; de la Gournerie, maire de Saint-Herblain, membre de la Chambre d'agriculture de la Loire-Inférieure, etc. UN VIN D'HONNEUR ET UN BANQUET Après la visite de l'établissement, un vin d'honneur réunit, au rez-de-chaussée, toutes les personnes présentes, et tour à tour, MM. Tardy, Vieillescase et Bronkhorst se félicitèrent des succès remportés par la Caisse régionale de Crédit agricole des intéressés et complimentèrent ceux qui furent les bons artisans de ces succès. M. Tardy nota que la Caisse a reçu, en dépôt, de ses membres quinze millions de francs, ce qui montre, de façon évidente, la confiance qu'ils ont en elle. Un banquet, servi ensuite dans les salons du Boccage, réunit près de 180 convives, autour de M. Tardy et de la plupart des personnalités que nous avons notées plus haut ; un menu abondant avait été servi à leur intention ; il satisfait les estomacs les plus exigeants. M. Bronkhorst remercia, avec bonne humeur, les personnalités invitées, et, en particulier, les représentants des Caisses de Crédit agricole du Morbihan et de la Vendée, ce qui donna l'occasion à M. de Camas de faire un éloge délicat de l'accueil que les Nantais font à leurs hôtes. M. Vieillescase, de son côté, ayant dit les regrets du Préfet, résuma, en quelques mots, les services précieux rendus à l'agriculture par l'institution du Crédit agricole et ce que cette institution doit à M. Tardy. Enfin, le Directeur général de la Caisse Nationale de Crédit agricole nous ouvrit quelques perspectives sur l'état de développement actuel de l'institution dont il est, à la fois, le conseil le plus avisé et le gardien le plus vigilant. L'ensemble des Caisses françaises a reçu en dépôt, l'an passé, trois milliards de francs. Les deux milliards et demi dont il dispose en vue des prêts à consentir ne sont pas suffisants, cependant, pour faire face aux demandes, et les dirigeants de la Caisse nationale espèrent que les Chambres voudront bien, sans tarder, leur consentir un nouveau prêt de 500 millions. M. Tardy exhorte enfin ses auditeurs à former des coopératives de production et de vente pour assurer l'écoulement de leurs produits à un prix rémunérateur, montrant avec quelle facilité les étrangers tournent les droits de douane par lesquels on avait pensé, jusqu'ici, pouvoir défendre efficacement les produits de l'agriculture française ! Et, puisque le Crédit agricole est à la base de la coopération, M. Tardy, chaleureusement applaudi, lève son verre au développement du Crédit agricole et aux bons ouvriers de cette institution.
---	--

La Caisse de Crédit Agricole se met « dans ses meubles »

La Caisse régionale agricole de Crédit de la Loire-Inférieure, après avoir erré, au hasard de ses besoins croissants, de la rue des Arts à la rue du Musée et de la rue du Musée à la place de la Monnaie, vient de se mettre « dans ses meubles » ; elle a, désormais, pignon sur rue !
Ayant un capital de 1.500.000 francs et un fonds de réserve d'égale somme, elle a acheté, pour y installer définitivement ses pénates, la dépendance de l'ancien Hôtel de Bretagne aspectant sur la rue Beau-Soleil et la place Saint-Vincent, et, sans toucher aux lambris qui furent témoins de tant de banquets et de vins d'honneur, les administrateurs de la Caisse ont fait aménager les locaux ainsi acquis en vue de leur destination nouvelle.

L'inauguration de ces locaux, qui eut lieu, hier matin, à l'issue d'une assemblée générale tenue à l'Hôtel de Ville, en la salle gothique, prit l'allure d'une véritable manifestation en l'honneur de la coopération et du crédit agricoles, grâce à la présence de M. Tardy, directeur général du Crédit national agricole, auquel s'étaient joints MM. de Camas, président de la Caisse de Crédit agricole du Morbihan ; Bonneau, directeur de la même Caisse ; Simon, directeur de la Caisse de Crédit agricole de la Vendée ; Châté, directeur de la Caisse de Crédit maritime du Finistère, et la plupart des présidents et secrétaires des Caisses locales de Crédit agricole de la Loire-Inférieure, etc.

Avant de pénétrer dans le bâtiment où fonctionneront désormais les services de la Caisse régionale, M. Tardy dut couper un ruban aux couleurs du Mérite agricole, qui barrait la porte d'entrée. Entouré de MM. Bronkhorst, président de la Caisse de la Loire-Inférieure ; Hervouet et Giraud, vice-présidents ; Cormier, administrateur délégué ; Daully, Maurin, Bonfils, Leray, Aubron, Garnier, Michel, administrateurs, et Foucault, commissaire aux comptes, M. Tardy accueillit alors quelques invités :

MM. Vieillescase, secrétaire général de la Loire-Inférieure, représentant le Préfet empêché ; Danguy, directeur honoraire, et Chaquin, directeur des Services agricoles du département ; Deniaud, chef du Service de la documentation à la préfecture ; Louis Lefevre, maire de Chéméré, président de l'Office agricole départemental ; de la Gournerie, maire de Saint-Herblain, membre de la Chambre d'agriculture de la Loire-Inférieure, etc.

Un vin d'honneur réunit, au rez-de-chaussée, toutes les personnes présentes, et tour à tour, MM. Tardy, Vieillescase et Bronkhorst se félicitèrent des succès remportés par la Caisse régionale de Crédit agricole des intéressés et complimentèrent ceux qui furent les bons artisans de ces succès.

M. Tardy nota que la Caisse a reçu, en dépôt, de ses membres quinze millions de francs, ce qui montre, de façon évidente, la confiance qu'ils ont en elle.

Un banquet, servi ensuite dans les salons du Boccage, réunit près de 180 convives, autour de M. Tardy et de la plupart des personnalités que nous avons notées plus haut ; un menu abondant avait été servi à leur intention ; il satisfait les estomacs les plus exigeants.

M. Bronkhorst remercia, avec bonne humeur, les personnalités invitées, et, en particulier, les représentants des Caisses de Crédit agricole du Morbihan et de la Vendée, ce qui donna l'occasion à M. de Camas de faire un éloge délicat de l'accueil que les Nantais font à leurs hôtes.

M. Vieillescase, de son côté, ayant dit les regrets du Préfet, résuma, en quelques mots, les services précieux rendus à l'agriculture par l'institution du Crédit agricole et ce que cette institution doit à M. Tardy.

Enfin, le Directeur général de la Caisse Nationale de Crédit agricole nous ouvrit quelques perspectives sur l'état de développement actuel de l'institution dont il est, à la fois, le conseil le plus avisé et le gardien le plus vigilant.

L'ensemble des Caisses françaises a reçu en dépôt, l'an passé, trois milliards de francs. Les deux milliards et demi dont il dispose en vue des prêts à consentir ne sont pas suffisants, cependant, pour faire face aux demandes, et les dirigeants de la Caisse nationale espèrent que les Chambres voudront bien, sans tarder, leur consentir un nouveau prêt de 500 millions.

M. Tardy exhorte enfin ses auditeurs à former des coopératives de production et de vente pour assurer l'écoulement de leurs produits à un prix rémunérateur, montrant avec quelle facilité les étrangers tournent les droits de douane par lesquels on avait pensé, jusqu'ici, pouvoir défendre efficacement les produits de l'agriculture française !

Et, puisque le Crédit agricole est à la base de la coopération, M. Tardy, chaleureusement applaudi, lève son verre au développement du Crédit agricole et aux bons ouvriers de cette institution.

M. de Camiran s'associe pleinement à ce que vient de dire M. Dejoie et fait à son tour l'éloge de M. Andouard, directeur de la Station Agronomique, à Nantes.

La Caisse régionale agricole de Crédit de la Loire-Inférieure, après avoir erré, au hasard de ses besoins croissants, de la rue des Arts à la rue du Musée et de la rue du Musée à la place de la Monnaie, vient de se mettre « dans ses meubles » ; elle a, désormais, pignon sur rue !
Ayant un capital de 1.500.000 francs et un fonds de réserve d'égale somme, elle a acheté, pour y installer définitivement ses pénates, la dépendance de l'ancien Hôtel de Bretagne aspectant sur la rue Beau-Soleil et la place Saint-Vincent, et, sans toucher aux lambris qui furent témoins de tant de banquets et de vins d'honneur, les administrateurs de la Caisse ont fait aménager les locaux ainsi acquis en vue de leur destination nouvelle.

L'inauguration de ces locaux, qui eut lieu, hier matin, à l'issue d'une assemblée générale tenue à l'Hôtel de Ville, en la salle gothique, prit l'allure d'une véritable manifestation en l'honneur de la coopération et du crédit agricoles, grâce à la présence de M. Tardy, directeur général du Crédit national agricole, auquel s'étaient joints MM. de Camas, président de la Caisse de Crédit agricole du Morbihan ; Bonneau, directeur de la même Caisse ; Simon, directeur de la Caisse de Crédit agricole de la Vendée ; Châté, directeur de la Caisse de Crédit maritime du Finistère, et la plupart des présidents et secrétaires des Caisses locales de Crédit agricole de la Loire-Inférieure, etc.

Avant de pénétrer dans le bâtiment où fonctionneront désormais les services de la Caisse régionale, M. Tardy dut couper un ruban aux couleurs du Mérite agricole, qui barrait la porte d'entrée. Entouré de MM. Bronkhorst, président de la Caisse de la Loire-Inférieure ; Hervouet et Giraud, vice-présidents ; Cormier, administrateur délégué ; Daully, Maurin, Bonfils, Leray, Aubron, Garnier, Michel, administrateurs, et Foucault, commissaire aux comptes, M. Tardy accueillit alors quelques invités :

MM. Vieillescase, secrétaire général de la Loire-Inférieure, représentant le Préfet empêché ; Danguy, directeur honoraire, et Chaquin, directeur des Services agricoles du département ; Deniaud, chef du Service de la documentation à la préfecture ; Louis Lefevre, maire de Chéméré, président de l'Office agricole départemental ; de la Gournerie, maire de Saint-Herblain, membre de la Chambre d'agriculture de la Loire-Inférieure, etc.

Un vin d'honneur réunit, au rez-de-chaussée, toutes les personnes présentes, et tour à tour, MM. Tardy, Vieillescase et Bronkhorst se félicitèrent des succès remportés par la Caisse régionale de Crédit agricole des intéressés et complimentèrent ceux qui furent les bons artisans de ces succès.

M. Tardy nota que la Caisse a reçu, en dépôt, de ses membres quinze millions de francs, ce qui montre, de façon évidente, la confiance qu'ils ont en elle.

Un banquet, servi ensuite dans les salons du Boccage, réunit près de 180 convives, autour de M. Tardy et de la plupart des personnalités que nous avons notées plus haut ; un menu abondant avait été servi à leur intention ; il satisfait les estomacs les plus exigeants.

M. Bronkhorst remercia, avec bonne humeur, les personnalités invitées, et, en particulier, les représentants des Caisses de Crédit agricole du Morbihan et de la Vendée, ce qui donna l'occasion à M. de Camas de faire un éloge délicat de l'accueil que les Nantais font à leurs hôtes.

M. Vieillescase, de son côté, ayant dit les regrets du Préfet, résuma, en quelques mots, les services précieux rendus à l'agriculture par l'institution du Crédit agricole et ce que cette institution doit à M. Tardy.

Enfin, le Directeur général de la Caisse Nationale de Crédit agricole nous ouvrit quelques perspectives sur l'état de développement actuel de l'institution dont il est, à la fois, le conseil le plus avisé et le gardien le plus vigilant.

L'ensemble des Caisses françaises a reçu en dépôt, l'an passé, trois milliards de francs. Les deux milliards et demi dont il dispose en vue des prêts à consentir ne sont pas suffisants, cependant, pour faire face aux demandes, et les dirigeants de la Caisse nationale espèrent que les Chambres voudront bien, sans tarder, leur consentir un nouveau prêt de 500 millions.

M. Tardy exhorte enfin ses auditeurs à former des coopératives de production et de vente pour assurer l'écoulement de leurs produits à un prix rémunérateur, montrant avec quelle facilité les étrangers tournent les droits de douane par lesquels on avait pensé, jusqu'ici, pouvoir défendre efficacement les produits de l'agriculture française !

Et, puisque le Crédit agricole est à la base de la coopération, M. Tardy, chaleureusement applaudi, lève son verre au développement du Crédit agricole et aux bons ouvriers de cette institution.

M. de Camiran s'associe pleinement à ce que vient de dire M. Dejoie et fait à son tour l'éloge de M. Andouard, directeur de la Station Agronomique, à Nantes.

La Caisse régionale agricole de Crédit de la Loire-Inférieure, après avoir erré, au hasard de ses besoins croissants, de la rue des Arts à la rue du Musée et de la rue du Musée à la place de la Monnaie, vient de se mettre « dans ses meubles » ; elle a, désormais, pignon sur rue !
Ayant un capital de 1.500.000 francs et un fonds de réserve d'égale somme, elle a acheté, pour y installer définitivement ses pénates, la dépendance de l'ancien Hôtel de Bretagne aspectant sur la rue Beau-Soleil et la place Saint-Vincent, et, sans toucher aux lambris qui furent témoins de tant de banquets et de vins d'honneur, les administrateurs de la Caisse ont fait aménager les locaux ainsi acquis en vue de leur destination nouvelle.

L'inauguration de ces locaux, qui eut lieu, hier matin, à l'issue d'une assemblée générale tenue à l'Hôtel de Ville, en la salle gothique, prit l'allure d'une véritable manifestation en l'honneur de la coopération et du crédit agricoles, grâce à la présence de M. Tardy, directeur général du Crédit national agricole, auquel s'étaient joints MM. de Camas, président de la Caisse de Crédit agricole du Morbihan ; Bonneau, directeur de la même Caisse ; Simon, directeur de la Caisse de Crédit agricole de la Vendée ; Châté, directeur de la Caisse de Crédit maritime du Finistère, et la plupart des présidents et secrétaires des Caisses locales de Crédit agricole de la Loire-Inférieure, etc.

Avant de pénétrer dans le bâtiment où fonctionneront désormais les services de la Caisse régionale, M. Tardy dut couper un ruban aux couleurs du Mérite agricole, qui barrait la porte d'entrée. Entouré de MM. Bronkhorst, président de la Caisse de la Loire-Inférieure ; Hervouet et Giraud, vice-présidents ; Cormier, administrateur délégué ; Daully, Maurin, Bonfils, Leray, Aubron, Garnier, Michel, administrateurs, et Foucault, commissaire aux comptes, M. Tardy accueillit alors quelques invités :

MM. Vieillescase, secrétaire général de la Loire-Inférieure, représentant le Préfet empêché ; Danguy, directeur honoraire, et Chaquin, directeur des Services agricoles du département ; Deniaud, chef du Service de la documentation à la préfecture ; Louis Lefevre, maire de Chéméré, président de l'Office agricole départemental ; de la Gournerie, maire de Saint-Herblain, membre de la Chambre d'agriculture de la Loire-Inférieure, etc.

Un vin d'honneur réunit, au rez-de-chaussée, toutes les personnes présentes, et tour à tour, MM. Tardy, Vieillescase et Bronkhorst se félicitèrent des succès remportés par la Caisse régionale de Crédit agricole des intéressés et complimentèrent ceux qui furent les bons artisans de ces succès.

M. Tardy nota que la Caisse a reçu, en dépôt, de ses membres quinze millions de francs, ce qui montre, de façon évidente, la confiance qu'ils ont en elle.

Un banquet, servi ensuite dans les salons du Boccage, réunit près de 180 convives, autour de M. Tardy et de la plupart des personnalités que nous avons notées plus haut ; un menu abondant avait été servi à leur intention ; il satisfait les estomacs les plus exigeants.

M. Bronkhorst remercia, avec bonne humeur, les personnalités invitées, et, en particulier, les représentants des Caisses de Crédit agricole du Morbihan et de la Vendée, ce qui donna l'occasion à M. de Camas de faire un éloge délicat de l'accueil que les Nantais font à leurs hôtes.

M. Vieillescase, de son côté, ayant dit les regrets du Préfet, résuma, en quelques mots, les services précieux rendus à l'agriculture par l'institution du Crédit agricole et ce que cette institution doit à M. Tardy.

Enfin, le Directeur général de la Caisse Nationale de Crédit agricole nous ouvrit quelques perspectives sur l'état de développement actuel de l'institution dont il est, à la fois, le conseil le plus avisé et le gardien le plus vigilant.

L'ensemble des Caisses françaises a reçu en dépôt, l'an passé, trois milliards de francs. Les deux milliards et demi dont il dispose en vue des prêts à consentir ne sont pas suffisants, cependant, pour faire face aux demandes, et les dirigeants de la Caisse nationale espèrent que les Chambres voudront bien, sans tarder, leur consentir un nouveau prêt de 500 millions.

M. Tardy exhorte enfin ses auditeurs à former des coopératives de production et de vente pour assurer l'écoulement de leurs produits à un prix rémunérateur, montrant avec quelle facilité les étrangers tournent les droits de douane par lesquels on avait pensé, jusqu'ici, pouvoir défendre efficacement les produits de l'agriculture française !

Et, puisque le Crédit agricole est à la base de la coopération, M. Tardy, chaleureusement applaudi, lève son verre au développement du Crédit agricole et aux bons ouvriers de cette institution.

M. de Camiran s'associe pleinement à ce que vient de dire M. Dejoie et fait à son tour l'éloge de M. Andouard, directeur de la Station Agronomique, à Nantes.

La Caisse régionale agricole de Crédit de la Loire-Inférieure, après avoir erré, au hasard de ses besoins croissants, de la rue des Arts à la rue du Musée et de la rue du Musée à la place de la Monnaie, vient de se mettre « dans ses meubles » ; elle a, désormais, pignon sur rue !
Ayant un capital de 1.500.000 francs et un fonds de réserve d'égale somme, elle a acheté, pour y installer définitivement ses pénates, la dépendance de l'ancien Hôtel de Bretagne aspectant sur la rue Beau-Soleil et la place Saint-Vincent, et, sans toucher aux lambris qui furent témoins de tant de banquets et de vins d'honneur, les administrateurs de la Caisse ont fait aménager les locaux ainsi acquis en vue de leur destination nouvelle.

L'inauguration de ces locaux, qui eut lieu, hier matin, à l'issue d'une assemblée générale tenue à l'Hôtel de Ville, en la salle gothique, prit l'allure d'une véritable manifestation en l'honneur de la coopération et du crédit agricoles, grâce à la présence de M. Tardy, directeur général du Crédit national agricole, auquel s'étaient joints MM. de Camas, président de la Caisse de Crédit agricole du Morbihan ; Bonneau, directeur de la même Caisse ; Simon, directeur de la Caisse de Crédit agricole de la Vendée ; Châté, directeur de la Caisse de Crédit maritime du Finistère, et la plupart des présidents et secrétaires des Caisses locales de Crédit agricole de la Loire-Inférieure, etc.

Avant de pénétrer dans le bâtiment où fonctionneront désormais les services de la Caisse régionale, M. Tardy dut couper un ruban aux couleurs du Mérite agricole, qui barrait la porte d'entrée. Entouré de MM. Bronkhorst, président de la Caisse de la Loire-Inférieure ; Hervouet et Giraud, vice-présidents ; Cormier, administrateur délégué ; Daully, Maurin, Bonfils, Leray, Aubron, Garnier, Michel, administrateurs, et Foucault, commissaire aux comptes, M. Tardy accueillit alors quelques invités :

Offres et Demandes

Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes. Service réservé à nos Adhérents. 5 francs par annonce paraissant 2 fois.

OFFRES

147. — A vendre, plants de vignes greffés, sélectionnés, des meilleures variétés du pays. S'adresser à M. Armand Emériau, viticulteur, au Pallet.

192. — A vendre beaux plants d'asperges « Grosse hâtive d'Argenteuil ». Plants sélectionnés extras. S'adresser à M. Robert-Morice, à Sainte-Luce-sur-Loire.

48. — A vendre plants de vignes (boutures et racinés) Seibel n° 4986, 5409, 4643, 5455, 5163, 893, 880. Baco 1, Boiziau, Phénomène, Tanek. S'adr. à M. Pierre Brethé, à La Planche.

MARCHES DE LA VILLETTE											
Du lundi 16 Mars 1931											
ANIMAUX	Amontés	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif				
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	
Bœufs.....	2.282	2.122	11 90	9 90	8 60	13	7 14	5 44	4 30	8 06	
Vaches.....	1.140	1.068	11 90	9 40	8 20	13 20	7 14	5 17	4 10	8 45	
Taureaux.....	357	332	9 40	8 60	8	10 40	5 64	4 73	4	6 45	
Veaux.....	1.967	1.773	14 30	12 10	10 80	15 90	8 58	6 90	5 94	9 86	
Moutons.....	9.745	9.586	19 20	14 90	13 10	20 80	9 60	7	5 76	10 40	
Porcs.....	2.884	2.884	9 42	8 56	6 42	9 70	6 60	6	4 50	6 80	

Du Jeudi 19 Mars 1931											
ANIMAUX	Amontés	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif				
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	
Bœufs.....	818	805	11 80	9 80	8 50	12 90	7 08	5 39	4 76	4 74	
Vaches.....	409	600	11 80	9 30	8 10	13 10	7 08	5 11	4 43	4 85	
Taureaux.....	184	180	9 30	8 50	7 90	10 10	5 11	4 07	4 34	6 03	
Veaux.....	1.213	1.200	14 40	12 30	11	16 10	8 64	7 38	6 05	9 66	
Moutons.....	5.449	5.350	19 20	14 90	13 10	20 80	9 60	7 45	6 55	10 35	
Porcs.....	2.324	2.324	9 42	8 56	6 42	9 70	6 60	6	4 50	6 80	

pouvant faire livraison et aider à l'entretien.

32. — On demande ménage jardinier, petite basse-cour. Bonnes références exigées.

33. — On demande un ménage pour culture et soins des animaux.

34. — On demande jeune homme sérieux pour jardinage et petites livraisons bord mer. 300 fr. par mois, nourri, couché.

La Vie Syndicale

La Chapelle-Basse-Mer

Dimanche 22 Mars, à 2 heures de l'après-midi, Café Naud, à la Pinsonnière, réunion des producteurs de chanvre et d'osier de la région. Présence nécessaire. Compte rendu des démarches et résultats obtenus en faveur des producteurs de chanvre et d'osier.

St-Julien-de-Concelles

Dimanche 22 Mars, à 4 heures de l'après-midi, Café Hivert, à la Chebrette, réunion des producteurs de chanvre et d'osier. Présence nécessaire. Compte rendu des démarches et résultats obtenus en faveur des producteurs de chanvre et d'osier.

Société Mutuelle Agricole

Les sociétaires n'ayant pas versé leurs dernières cotisations différentes au risque Maladie, pour les Assurances Sociales, et priés de bien vouloir le faire sans retard, au compte chaque postal de notre Société Mutuelle Agricole, Nantes, N° 235-34. Ne pas oublier d'indiquer au verso les noms des salariés pour lesquels sont effectués ces versements.

Pour nous écrire, nos sociétaires peuvent bénéficier de la franchise postale en mentionnant « Assurances Sociales » sur leurs lettres.

COFFRES-FORTS BAUCHE

21, Place de Bretagne, NANTES

COOPERATIVE

Huiles de Table

Extra « Calvé », par 15 litres, 7 fr. 50 le litre franco, verre facturé 1 fr. et repris au même prix.

Extra « La Délicieuse », 10 lit, 70 fr. Franco; 5 lit, 36 fr. franco.

Savons

Savon, marque G.H.B., blanc extra, 72 % d'huile, garanti pur. 325 »

Ces prix s'entendent aux 100 kilos par caisse de 500 kilos, en barres ou en morceaux de 500 grammes.

Savon blanc extra, 72 %, « Croix d'Or » en barres, 345 » en morceaux de 500 gram. 345 »

Les 100 k. départ Nantes.

Essence Tourisme

Par cylindre, 180 fr. les 100 litres. Par tonnelet de 50 litres, 185 fr. les 100 litres.

Par caisse de 50 litres, en 10 bidons de 5 litres, 9 fr. 25 le bidon, soit 92 fr. 50 la caisse.

Ces prix s'entendent net.

PAX-LABOR

est l'écumeuse de l'avenir. Elle est supérieure à la meilleure des machines étrangères. Elle possède des qualités merveilleuses qui la font préférer à toutes les autres marques.

Société des Ecumeuses Françaises « PAX-LABOR », à Cambrai (Nord)

Ne laissez pas vos Bêtes souffrir de la soif

Ayez toujours et partout des réserves d'eau. Mettez à leur disposition des abreuvoirs et des bacs pratiques, indéformables, confortables et hygiéniques. Portez votre choix sur la marque des Etablissements ERNEST RONOT, vous aurez toute satisfaction.

Les Bacs sont peints ou galvanisés, munis de poignées ou non. Quoique très maniables, ils peuvent être montés sur roues pour faciliter leur déplacement. Construits en tôle d'acier de 3 m/m, entièrement rivés et avec bordure moderne, ils sont très solides et très résistants. Vous trouverez aussi le BAC CYLINDRIQUE. Tous ces bacs sont de contenances à volonté.

Les ABRUVOIRS ont fait l'objet des meilleurs soins, construits en tôle d'acier et emboutis d'une seule pièce, sans rivets et sans boulons, ils sont indéformables. Leurs bords sont arrondis, les animaux ne risquent pas de se blesser.

Leur nettoyage est des plus faciles et par suite hygiénique. Tous modèles, même pour moutons, et toutes contenances.

Pour renseignements détaillés sur ces appareils et tous autres, demandez aujourd'hui même, aux Etablissements ERNEST RONOT, à SAINT-DIZIER (Haute-Marne), le nouveau catalogue illustré n° 59.

PRODUITS DIVERS

Les prix que nous donnons ci-dessous s'entendent pour le détail par quantité de 100 kilos, minimum.

RIZ et ISSUES

Riz Saigon n° 1 en disponible. 128 » (rare et difficile à trouver)

Issues de riz..... 90 »

Remouillage de fèves..... 78 »

Mais pour volailles..... 91 »

Les 100 kilos logés sur wagons Nantes ou Chantenay.

LE TITAN..... 115 »

Farine alimentaire pour porcs et bovins.

Les 100 kilos logés, sur wagon Chantenay.

Farine « La Reine », 124 fr. les 100 kilos logés, départ Plessé

Aliments pour Volailles et Lapins

Granulé condensé..... 116 »

Gros Pondouse..... 121 »

Farine de viande..... 170 »

Farine d'os alimentaire..... 88 »

Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.

Aviculture de l'Ouest

Boulettes « OVOX » pour poules..... 130 »

Provende « LAPON » pour lapins..... 115 »

Farine de Poisson supérieure 200 »

Viande extra..... 175 »

Coquilles huîtres..... 50 »

Sur wagon départ Nantes.

Tourteaux en farine et divers

Arachide et Coprah (au cours)

Sorgho..... 80 »

Farine de maïs..... 120 »

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Provendeine

Infatigable pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 15 fr. la boîte, pris au bureau du Syndicat.

Aliments mélassés

Mélasse Say, 80 % mélassée... 86 »

Son mélassée Say, 50 %..... 103 »

Paille mélassée Say, 50 %..... 72 »

Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardre

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION DES CHEVAUX

Aliment complet N° 1, 40 %

avoine, 35 % mélassée..... 95 »

Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (sucrodanés, avoine tourteaux), 103 »

ALIMENTATION DES BŒUFS ET VACHES

« Optima » :

p^r vaches laitières (en cub.) 120 »

p^r engraissement d. bœufs 120 »

p^r veaux (le sac de 5 k.) 15 50

BONNE PETITE FERME à prendre courant 1931, dans Vertou, 3 hectares 1/2 vigne à moitié et 3 hectares de terre environ. S'adres. Agence Havas, Nantes.

NOUVEAU TRAITEMENT pour Faire retenir les Vaches

Préparé par le Docteur DOUTREUILLE Vétérinaire à Mortain (Manche)

Résultats excellents

Envoi franco contre mandat de 20 francs

POUR REMPLACER LE VIN TROP CHER FAITES VOUS-MÊME, AVEC L'EXTRAIT PICARD

(à base d'extraits de plantes)

VOTRE BOISSON de MÉNAGE

Agréable à boire, Saine et Economique Ayant le goût du cidre et revenant à

25 centimes le litre -

le flac. 10 fr. franco contre mandat 11 fr. 50, cont. remb. 12 fr. 50

30 fr. 30 fr. 32 fr.

PHARMACIE, 12, Boulevard Saint-Martin, PARIS (X)

NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Durant le cours de la semaine dernière, notre COOPÉRATIVE a payé les blés entre :

170 et 175 suivant qualité et poids spécifique, départ gares grands réseaux.

Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région, à ce jour :

Nantes, le 18 mars.

Blé moulinement sans ail, base 74 kilos reversible... 170

Sans ail... 173 à 175

Farine... 237 à 238

Availles grises ou noires... 83

Availles bigarrées... 76

Sarrasin (Bretagne)... 88

Sarrasin (Loire-Inférieure)... 90

Orge indigène... 77

Son... 82 à 83

Seigle... 375 à 450

Mais... 80

Mais Indo-Chine... 85

Ces cours s'entendent par wagon complet, départ lieu de production.

MAIS DE SEMENCE

Nous cotons :

Bessarabie-Bulgare... 90 par 5.000 kil.

100 par 1.000 kil.

105 par 100 kil.

Fourrages

On cote suivant lieux de production,

Paille de blé bottée... 235 à 240

Paille de blé pressée... 235 à 230

Paille d'avoine pressée... 215 à 220

Paille d'orge pressée... 205 à 210

Cours des Vins

Muscadette 1930 1^{re} choix... 750 à 850

Muscadette 1930 2^e choix... 650 à 750

Grise-Plant 1930... 375 à 450

Noah... 250 à 325

ACHETEZ - VOS BOUCHONS - ARTICLES DE CAFE

chez Emile BOULLERY

J.-B. TOULON, Succ^r

Quai Brancas (près la Poste) - NANTES

Téléphone 133.31

Légumes et Primeurs

MARCHÉ DU CHAMP DE MARS

Cours du 18 mars

Artichauts, les 12, 15 fr. — Carottes, le kilo, 0,90.

Céleri rave, la botte, 12 fr. — Céleri blanc, la botte, 6 fr.

Choux pommes, les 16, 16 fr. — Choux fleurs, les 11, 22 fr.

Choux Bruxelles, le kilo, 3 fr. — Cresson, les 12, 8 fr.

Escaroles, les 12, 3 fr. — Epinards, le kilo, 5 fr.

Laïques, les 12, 6 fr. — Mâche, le kilo, 3 fr.

Navets, la botte, 1,50. — Oseille, le kilo, 3 fr.

Oignons, le kilo, 1 fr. — Pommes, le kilo, 3,50.

Pissenlits, le kilo, 2,50. — Poireaux, la botte, 6 fr.

Radis, les 12, 12 fr. — Salsifis, la botte, 2 fr.

Scorsonères, la botte, 2 fr.

Cours du Bétail

Syndicat de la Boucherie de Nantes

Cours du 13 mars

On cote le demi-kilo :

VEAUX : 433. — 1^{re} qual., 7,25 à 8,25 ; 2^e qual., 6,25 à 7,25 ; 3^e qual., 5,25 à 6,25.

BŒUFS : 4. — Devant : 1^{re} qual., 4,50 à 4,75 ; 2^e qual., 3,50 à 4,50 ; 3^e qual., 2,50 à 3,50.

Derrière : 1^{re} qual., 5,25 à 6 fr. ; 2^e qual., 4,25 à 5 fr. ; 3^e qual., 2,75 à 4 fr.

MOUTONS : 195. — 1^{re} qual., 9 à 10 fr.

PRIX DU KILO SUR PIED

BŒUFS. — Plus bas, 2,50 ; plus haut, 6 fr. ; prix moyen, 4,25.

VEAUX (prix moyen qualité). — Plus bas, 5,25 ; plus haut, 8,75 ; prix moyen, 6,75.

MOUTONS. — Plus bas, 9 fr. ; plus haut, 10 fr. ; prix moyen, 9,50.

AGRICULTEURS !

Pour tous vos achats, accordez la préférence aux Maisons qui font de la Publicité dans votre Bulletin, car elles aident votre journal à se développer et à s'améliorer.

VIGNOBLE DE L'ÉQUAÏRIER, La Garnache (Vendée). Vente de plants de vigne de Baco, Seibel et Noah.

MOTEURS ELECTRIQUES

VENTE RÉPARATIONS LOCATION

Plus de 600 moteurs neufs et anciens

à tous les usages

A. VIVANT ET SES FILS

A. R. L. - 300 000 FR.

Avenue Carnot, 6. 4/4

NANTES

ATELIERS MODERNES

Spécialisés pour tous travaux d'électricité

Cultivateurs

employez en COUVERTURE

sur vos céréales

pour vos RACINES FOURRAGÈRES

pour vos POMMES DE TERRE

Les Engrais

NOVO

à base de :

Nitrate de Potasse

Urée

QUINZAINE

EXPOSITION DES DERNIERS MODÈLES TOURISME

QUELLE QUE SOIENT VOS GOUTS ET VOS BESOINS
VOUS TROUVEREZ PARMI LES MODÈLES EXPOSÉS
LA VOITURE QU'IL VOUS FAUT.

C4F

La voiture économique par excel-
lence, 16 types de carrosseries à 2, 4 ou
6 places. Munie des derniers perfec-
tionnements et garnie de nombreux accessoires,
la C4F est incomparable à son prix.

C4F

LARGES Ces voitures, de 5 à
7 places possèdent les mêmes caractéris-
tiques que la C4F mais ont une voie de
1 m. 42 et des carrosseries permettant à
3 personnes de s'asseoir confortablement
côte à côte.

C6F

Voiture 6 cylindres de grande classe
aux brillantes performances et au parfait
confort.

C6F

DE GRAND LUXE "CGL" Moteur 8
cylindres spécial à haut rendement. Car-
rosseries de grand luxe, d'un fini inégalable.

ESSAIS GRATUITS DU MODÈLE DE VOTRE CHOIX

TOUTES LES VOITURES CITROËN
SONT GARANTIES UN AN



VENTE À CRÉDIT EN 12 OU 18
MENSUALITÉS.

EXPOSITION SPÉCIALE
DE VOITURES D'OCCASION RÉVISÉES

EXPOSITION DES VOITURES UTILITAIRES LES "POIDS LOURDS" CITROËN

Les camions 6 cylindres CITROËN sont puissants,
rapides et sûrs : 45 CV. effectifs, vitesse 60 km. à
l'heure, freinage en 14 mètres à 60 km. à l'heure.
Très maniables : rayon de braquage 7 mètres
seulement. Leur résistance à toute épreuve et leur
faible consommation en font les camions les plus
économiques du marché. Les poids lourds CITROËN
possèdent en outre la plus grande longueur car-
rossable de tous les châssis de cette catégorie.

PRIX DE REVIENT
DE LA TONNE KILOMÉTRIQUE :
54 CENTIMES

LES CAMIONNETTES 500 ET 1000 KGS

Des dizaines de milliers de ces voitures ont consacré
sur la route les plus remarquables qualités de
ces deux types qui constituent la solution idéale
du problème des transports légers et rapides :
12 modèles de carrosseries : camionnettes, four-
gons, plateformes, voitures commerciales, etc...

ESSAIS GRATUITS DU MODÈLE DE VOTRE CHOIX

SUCCURSALE CITROËN DE NANTES

Magasin d'Exposition, Place Graslin - Tél. 123.34
Bureaux et Ateliers, Rue Alfred-Riom, Tél. 123.35 - Voitures d'Occasion, 125, Boulevard de l'Europe